Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP REA, veuillez visiter :
bp-rea.fr/annales-sujets-et-corriges

BP REA

Évaluation de la capacité C32 : mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions animales

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-REA-EP1** • Durée : **120 minutes** • Coefficient : **Aucun coefficient national pour une épreuve écrite de cette appellation**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse de la situation d'élevage et cadre réglementaire** (3 questions) — **Page 3**
2. **Étude technologique et calculs de conduite** (4 questions) — **Page 5**
3. **Préparation des interventions et protocole opératoire** (3 questions) — **Page 7**
4. **Prévention et sécurité au travail** (3 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://bp-rea.fr/assets/annales/bp-rea/Conduite des élevages/2026/BP Responsable d'Entreprise Agricole - Conduite des élevages - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la situation d’élevage et cadre réglementaire

Vous intervenez sur un lot de 24 broutards de la SCEA des Prés du Lison et devez examiner ses indicateurs de suivi ainsi que les objectifs de l’exploitation. Les documents techniques précisent les règles de traçabilité, de bien-être animal et de sécurité applicables aux soins et à la manipulation.

Question 1.1. Calculez la surface de couchage disponible par animal à partir de l’effectif du lot et de la surface disponible. Comparez le résultat à l’objectif de l’exploitation et concluez sur la conformité au regard de ce seul critère.

La surface de couchage disponible par animal se calcule en divisant la surface totale par l’effectif présent : $72 \div 24 = 3,0\ \mathrm{m^2/animal}$. L’objectif de l’exploitation est fixé à au moins $3,0\ \mathrm{m^2}$ par animal. Le résultat atteint exactement le seuil demandé, sans marge supplémentaire. La surface de couchage est donc conforme pour les 24 broutards au regard de ce seul critère. Cette conclusion ne préjuge pas des autres exigences de conduite ou de bien-être.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Surface disponible : 3,0 m² par animal. L’objectif de 3,0 m² par animal est atteint : situation conforme pour ce seul critère.

Question 1.2. Calculez le poids moyen théorique du lot après 30 jours si le GMQ observé reste constant, puis indiquez si l’objectif de GMQ de l’exploitation est atteint.

Le gain de poids prévu sur 30 jours est : $0,90\ \mathrm{kg/j} \times 30\ \mathrm{j} = 27\ \mathrm{kg}$ par animal. Le poids moyen théorique après cette période est donc : $320 + 27 = 347\ \mathrm{kg}$. Le GMQ observé reste égal à $0,90\ \mathrm{kg/j}$, alors que l’objectif de l’exploitation est d’au moins $0,95\ \mathrm{kg/j}$. Le poids théorique atteint ainsi 347 kg, mais la performance de croissance demandée n’est pas atteinte.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Poids moyen théorique après 30 jours : 347 kg. GMQ observé : 0,90 kg/j, inférieur à 0,95 kg/j. Objectif de croissance non atteint.

Question 1.3. Citez trois informations à vérifier ou à enregistrer avant ou après une intervention de soins ou de manipulation du lot, en vous appuyant sur les exigences de traçabilité du document DT 2.

Information à vérifier ou enregistrer	Application
Identification du lot	Vérifier les animaux ou le lot concernés
Date et nature de l’intervention	Noter précisément l’opération réalisée
Produit utilisé et délai d’attente	À consigner lorsqu’un médicament vétérinaire est administré

Ces informations garantissent la traçabilité de l’intervention. Il faut également enregistrer, si nécessaire, le motif, les prescriptions, l’état général des animaux, toute anomalie repérée, l’action engagée et la personne informée. La surveillance et la protection du lot sont ainsi assurées avant et après la manipulation.

✓ RÉPONSE À RETENIR

À tracer : identification du lot, date, nature et motif de l’intervention, produit utilisé, prescriptions et délai d’attente si traitement vétérinaire.

2. Étude technologique et calculs de conduite

Le lot est conduit en bâtiment pendant 30 jours avec une ration quotidienne de foin et d'aliment complémentaire. Les données de matière sèche, de valeurs nutritives, de prix et les conventions de calcul sont fournies dans le sujet et le document DT 2.

Question 2.1. Pour un animal et une journée, calculez la quantité totale de matière sèche ingérée, l'apport total en UFV et l'apport total en PDIN. Présentez les calculs avec leurs unités.

La matière sèche correspond à la quantité brute multipliée par le taux de MS : foin, 6,0 × 0,85 = 5,10 kg MS ; complément, 2,0 × 0,88 = 1,76 kg MS. La ration apporte donc 6,86 kg MS par animal et par jour. Les apports nutritifs se calculent sur la MS : 5,10 × 0,75 + 1,76 × 1,05 = 5,673 UFV. Pour les protéines, 5,10 × 75 + 1,76 × 110 = 576,1 g de PDIN.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Par animal et par jour : 6,86 kg MS, 5,673 UFV et 576,1 g de PDIN.

Question 2.2. Calculez les quantités brutes de foin et d'aliment complémentaire nécessaires pour les 24 animaux pendant 30 jours. Appliquez une marge de sécurité de 5 % à chaque quantité totale et arrondissez au kilogramme supérieur.

Aliment	Besoin brut sans marge	Besoin avec 5 %	Quantité à prévoir
Foin	6,0 × 24 × 30 = 4 320 kg	4 320 × 1,05 = 4 536 kg	4 536 kg
Aliment complémentaire	2,0 × 24 × 30 = 1 440 kg	1 440 × 1,05 = 1 512 kg	1 512 kg

Les quantités brutes journalières par animal sont multipliées par l'effectif du lot, puis par les 30 jours de conduite en bâtiment. La marge de 5 % est appliquée aux besoins bruts totaux, conformément au DT 2. Comme les quantités majorées sont déjà des kilogrammes entiers, l'arrondi au kilogramme supérieur ne les change pas.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prévoir 4 536 kg de foin et 1 512 kg d'aliment complémentaire, marge incluse.

Question 2.3. Calculez le coût alimentaire journalier par animal, puis le coût total pour les 24 animaux pendant 30 jours, hors marge de sécurité. Présentez les résultats en euros, arrondis au centime.

Le coût journalier est calculé à partir des quantités brutes distribuées : 6,0 × 0,18 = 1,08 € de foin et 2,0 × 0,42 = 0,84 € d'aliment complémentaire. Leur somme donne 1,92 € par animal et par jour. Pour les 24 animaux pendant 30 jours, le coût est 1,92 × 24 × 30 = 1 382,40 €. Ce calcul est effectué hors marge de sécurité, comme demandé.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Coût journalier : 1,92 € par animal. Coût total sur 30 jours : 1 382,40 €.

Question 2.4. À partir des quantités avec marge calculées à la question 2.2, déterminez si les stocks de 4 800 kg de foin et de 1 500 kg d'aliment complémentaire sont suffisants. Calculez le reliquat ou le déficit pour chaque aliment.

La comparaison se fait avec les quantités de la question 2.2, marge de 5 % comprise :

- Foin : 4 800 − 4 536 = 264 kg disponibles en plus du besoin. Le stock est suffisant.
- Aliment complémentaire : 1 500 − 1 512 = −12 kg. Le stock est insuffisant de 12 kg.

Il faut donc compléter le stock d'aliment complémentaire de 12 kg pour couvrir toute la période prévue.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Foin : stock suffisant, reliquat de 264 kg. Aliment complémentaire : stock insuffisant, déficit de 12 kg.

3. Préparation des interventions et protocole opératoire

Le curage de l'aire paillée et le paillage doivent être réalisés le même jour avec un tracteur et une désileuse-paieuse. Le plan du bâtiment, les consignes d'accès permanent à l'eau et de limitation du stress animal, ainsi que le document réponse DR 1 servent à organiser l'intervention.

Question 3.1. Ordonnez les opérations à réaliser, depuis la préparation de l'intervention jusqu'à la remise en état du bâtiment. Justifiez deux choix d'organisation en lien avec le maintien de l'accès à l'eau et la limitation du stress des animaux.

1. Préparer la zone et le matériel : vérifier le tracteur, l'outil, l'éclairage et le trajet par le couloir B. Dégager la voie depuis le stockage de paille, sans utiliser le quai C.
2. Éloigner calmement les animaux de l'aire A et les maintenir dans une zone sûre avec un accès permanent à l'eau.
3. Curer l'aire A, puis évacuer les déchets sans encombrer les circulations.
4. Pailler l'aire A, remettre le bâtiment en ordre et vérifier l'accès à l'eau.
5. Réintégrer calmement les animaux et consigner l'intervention.

Maintenir un point d'eau accessible pendant les travaux évite toute interruption d'abreuvement. Séparer les animaux de la zone de manœuvre prévient les heurts et limite leur stress.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Préparer et sécuriser la zone, éloigner les animaux en maintenant l'accès à l'eau, curer puis pailler, remettre en état et réintégrer calmement le lot.

Question 3.2. À partir de la surface de l'aire paillée A et de la dose de 4 kg de paille par mètre carré, calculez la masse de paille nécessaire. Déterminez ensuite le nombre de balles entières de 250 kg à préparer.

L'aire A mesure 12 m × 14 m, soit 168 m². À la dose de 4 kg/m², il faut 168 × 4 = 672 kg de paille. Pour des balles de 250 kg, 672 ÷ 250 = 2,688 balles. Le nombre étant arrondi à l'entier supérieur, préparer 3 balles entières, soit 750 kg disponibles.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Besoin : 672 kg de paille. Préparer 3 balles entières de 250 kg.

Question 3.3. Complétez le document réponse DR 1 avec les quantités calculées à la question 3.2 et les vérifications à effectuer avant la mise en route du matériel.

Élément de DR 1	Valeur ou action à renseigner
Surface de l'aire A	168 m²
Dose de paille	4 kg/m²
Masse nécessaire	672 kg
Masse d'une balle	250 kg
Balles entières	3
Protecteurs de l'outil	Présents et en bon état
Attelage et axes	Fixés et verrouillés
Prise de force et transmission	Protecteurs en place; arrêt complet avant toute intervention
Zone et animaux	Zone dégagée; animaux maintenus hors de la zone de travail
EPI	Chaussures de sécurité; gants hors proximité d'organes mobiles; protections oculaire et respiratoire adaptées

Avant le démarrage, vérifier aussi les flexibles et les organes mobiles de l'outil, le fonctionnement de l'éclairage, ainsi que le dégagement du trajet et la stabilité des balles. Écarter les personnes non nécessaires à l'intervention.

DR 1 complété

Calcul et préparation du paillage

Élément	Calcul ou valeur à renseigner
Surface de l'aire A (m²)	168 m²
Dose de paille (kg/m²)	4 kg/m² 4
Masse totale de paille nécessaire (kg)	672 kg
Masse d'une balle (kg)	250 kg 250
Nombre de balles entières à préparer	3 balles

Vérifications avant mise en route

Point de contrôle	Résultat ou action à renseigner
Protecteurs de l'outil	Présents, en bon état
Attelage et axes de fixation	Fixés et verrouillés
Prise de force et arbre de transmission	Protecteurs en place; arrêt complet avant intervention
Zone de travail et présence des animaux	Zone dégagée; animaux hors zone de travail
Équipements de protection individuelle	Chaussures; gants hors organes mobiles; protections yeux et respiration

✓ RÉPONSE À RETENIR

DR 1 : 168 m²; 4 kg/m²; 672 kg; 250 kg par balle; 3 balles. Contrôles et EPI vérifiés avant démarrage.

4. Prévention et sécurité au travail

L'intervention consiste à conduire le tracteur équipé de la désileuse-paieuse dans le bâtiment, puis à travailler dans la zone paillée. Le document DT 3 décrit les risques, les dommages possibles, les mesures de prévention, les équipements de protection et les règles de circulation à appliquer.

Question 4.1. Pour trois risques présents lors de l'intervention, indiquez une mesure de prévention adaptée à mettre en œuvre avant ou pendant le travail.

Trois risques et leurs mesures de prévention :

1. **Recul du tracteur :** vérifier la zone, utiliser l'avertisseur et se faire guider si la visibilité est insuffisante.
2. **Organe mobile :** garder les protecteurs en place. Avant toute intervention, arrêter la prise de force, immobiliser le tracteur, retirer la clé et attendre l'arrêt complet.
3. **Poussières de paille :** limiter les projections, ventiler et porter une protection oculaire et respiratoire adaptée.

Éloigner les animaux de la zone de manœuvre et tenir à l'écart les personnes non nécessaires.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Guider les manœuvres si nécessaire, maintenir les protecteurs en place et se protéger des poussières.

Question 4.2. Indiquez les contrôles à effectuer sur le tracteur et la désileuse-paieuse avant utilisation. Précisez la conduite à tenir si un protecteur est absent ou détérioré.

Avant utilisation, contrôler sur le tracteur les freins, l'éclairage, l'avertisseur, les pneumatiques et la ceinture. Vérifier aussi le fonctionnement de l'éclairage du bâtiment.

- **Désileuse-paieuse :** contrôler les protecteurs, l'attelage, les axes, les flexibles et l'état des organes mobiles. Vérifier que la prise de force et l'arbre de transmission sont raccordés et protégés.
- **Avant le démarrage :** vérifier que la zone est dégagée.
- **Protecteur absent ou détérioré :** ne pas utiliser le matériel avant sa remise en état ou son remplacement.

L'opérateur doit être formé et respecter les notices du matériel.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Contrôler tracteur, outil et éclairage avant usage. Ne pas utiliser un outil dont un protecteur est absent ou détérioré.

Question 4.3. Complétez le document réponse DR 2 en associant chaque situation dangereuse à un dommage possible et à une mesure de prévention. Précisez également la vitesse maximale autorisée dans le bâtiment.

Situation dangereuse	Dommage possible	Mesure de prévention
Recul du tracteur dans le bâtiment	Heurt d'une personne ou d'un animal	Vérifier la zone, utiliser l'avertisseur et guider si la visibilité est insuffisante
Intervention près d'un organe mobile	Happement, blessures graves	Maintenir les protecteurs ; arrêter et immobiliser, retirer la clé et attendre l'arrêt complet
Paille poussiéreuse pendant le paillage	Irritation des yeux et des voies respiratoires	Limiter les projections, ventiler et porter les protections adaptées
Animaux dans la zone de manœuvre	Heurt, écrasement, stress	Éloigner ou contenir les animaux hors de la zone de travail
Vitesse maximale dans le bâtiment	5 km/h	Priorité aux piétons

Respecter la vitesse maximale de 5 km/h et la priorité aux piétons. Les animaux restent hors de la zone de manœuvre. Lors d'une intervention sur un organe mobile, arrêter la prise de force, immobiliser le tracteur, retirer la clé et attendre l'arrêt complet.

DR 2 complété

Tableau de prévention à compléter

Situation dangereuse	Dommage possible	Mesure de prévention
Recul du tracteur dans le bâtiment	Heurt d'une personne ou animal	Vérifier, avertir, guider si besoin
Intervention près d'un organe mobile	Happement, blessures graves	Protecteurs en place ; arrêt complet
Paille poussiéreuse pendant le paillage	Irritation yeux et voies respiratoires	Ventiler, limiter les projections
Présence d'animaux dans la zone de manœuvre	Heurt, écrasement, stress	Éloigner les animaux
Vitesse maximale dans le bâtiment	5 km/h m/h	Priorité aux piétons

✓ RÉPONSE À RETENIR

Recul : vérifier, avertir et guider si besoin. Organe mobile : arrêter et immobiliser. Poussières : ventiler et se protéger. Animaux : tenir hors zone. Vitesse maximale : 5 km/h, priorité aux piétons.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de BP REA, session 2026, code 26-BP-REA-EP1, dure 120 minutes et est notée sur 20 points, sans coefficient national pour cette appellation. Elle porte sur la conduite d'un lot de broutards à la SCEA des Prés du Lison : suivi, rationnement, coûts, curage, paillage, traçabilité, bien-être animal et prévention des risques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Matière sèche : quantité brute distribuée multipliée par le taux de matière sèche exprimé en fraction.
- Apports en UFV ou PDIN : quantité de matière sèche multipliée par la valeur nutritive par kilogramme de MS.
- Quantité avec marge : quantité brute totale calculée multipliée par 1,05, puis arrondie au kilogramme supérieur.
- Masse de paille : surface de l'aire paillée multipliée par la dose en kg/m² ; le nombre de balles est arrondi à l'entier supérieur.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter les calculs et accompagner tous les résultats numériques de leurs unités.
- Appliquer la marge de 5 % après le calcul de chaque quantité totale, sans l'appliquer au coût demandé hors marge.
- Distinguer la masse de paille nécessaire du nombre de balles entières à préparer.
- Avant toute intervention sur un organe mobile, arrêter la prise de force, immobiliser le tracteur, retirer la clé et attendre l'arrêt complet.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer les apports nutritifs de la ration ?

Convertissez d'abord chaque quantité brute en matière sèche en la multipliant par son taux de MS. Multipliez ensuite cette MS par les valeurs UFV/kg MS et PDIN/kg MS, puis additionnez les apports des deux aliments.

Q : Comment appliquer correctement la marge de sécurité aux aliments ?

Calculez d'abord la quantité brute totale requise pour les 24 animaux et les 30 jours. Multipliez ensuite chaque total par 1,05 et arrondissez séparément le foin et l'aliment complémentaire au kilogramme supérieur.

Q : Comment gérer le temps et les réponses pendant cette épreuve ?

L'épreuve dure 120 minutes et comporte quatre parties notées sur 20 points au total. Répartissez votre temps entre calculs, organisation et prévention, puis gardez quelques minutes pour vérifier unités, arrondis et documents réponse.

Q : Quels critères de sécurité faut-il absolument respecter dans le bâtiment ?

Les protecteurs doivent rester en place et les personnes non nécessaires doivent être tenues à l'écart. Respectez la vitesse maximale de 5 km/h, donnez priorité aux piétons et éloignez les animaux de la zone de manœuvre.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bp-rea.fr/assets/annales/bp-rea/Conduite des élevages/2026/BP Responsable d'Entreprise Agricole - Conduite des élevages - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Responsable d'Entreprise Agricole : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.